

# Repères & Analyses Statistiques



## Enquête Entrants au chômage en décembre 2008

### Parcours des 18 premiers mois après l'inscription

À l'issue d'une période de dix-huit mois après leur inscription à Pôle emploi en décembre 2008, plus de la moitié (57,1 %) des demandeurs d'emploi ont retrouvé une activité (contre 47,4 % après douze mois et 39,0 % après six mois) et ce, qu'ils soient indemnisables ou non au titre de l'Assurance chômage.

Compte tenu d'un contexte conjoncturel moins favorable, on observe un ralentissement du taux de retour à l'emploi à 18 mois entre les inscrits indemnisables de décembre 2008 (60,2 %) et ceux de décembre 2006 (65,7 %). Néanmoins, plus de 80 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2008 ont pu avoir accès à un emploi durant les dix-huit mois qui ont suivi cette inscription. De plus, pour ceux qui sont toujours en emploi à l'issue de cette période, il s'agit le plus souvent (dans 43,9 % des cas) d'un contrat à durée indéterminée.

Le bilan de ces dix-huit mois révèle des parcours très contrastés : reclassement pérenne (qu'il s'effectue ou non sur un CDI), allers-retours entre emploi et chômage, sans oublier les retours vers l'emploi de courte durée. Le passé professionnel demeure un élément particulièrement discriminant pour caractériser ces parcours.

Si les reclassements les plus rapides participent souvent à alimenter la récurrence au chômage, certains parcours permettent de concilier rapidité et durabilité du reclassement.

Dix-huit mois après leur inscription, un peu plus de la moitié (51,7 %) des personnes interrogées ont retrouvé un emploi et 5,4 % ont créé leur entreprise, soit un taux global de retour vers l'emploi de 57,1 % contre 47,4 % douze mois après l'inscription et 39,0 % six mois après l'inscription (cf. graphique 1).

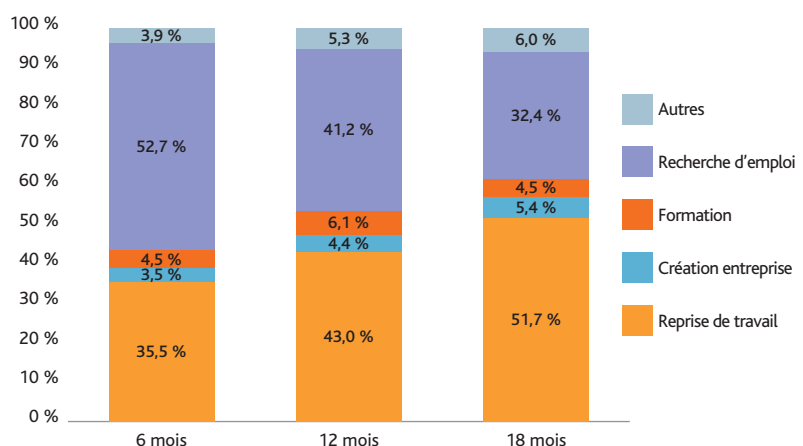
Avec l'élargissement de la période d'observation de six mois supplémentaires, la répartition des personnes interrogées selon leur situation au regard du marché du travail

poursuit son évolution de façon significative. Ainsi, on observe une baisse importante (de près de 9 points) de la part de ceux toujours à la recherche d'un emploi (41,2 % en décembre 2009 contre 32,4 % en juin 2010). Pour ces derniers, les deux tiers ont eu néanmoins accès à un emploi au cours de ces dix-huit mois.

De même, la structure des emplois retrouvés s'est modifiée, mais avec une ampleur moindre que celle observée entre juin 2009 et décembre 2009.

Graphique 1

Situation en juin 2009, décembre 2009 et juin 2010 (soit 6, 12 et 18 mois après l'inscription)



On observe en effet un ralentissement dans la progression de la part du CDI, qui s'établit à 43,9 % de l'ensemble des emplois retrouvés (contre 40,1 % en décembre 2009 et 29,7 % en juin 2009).

Les emplois courts demeurent majoritaires, bien qu'en diminution: 38,9 % de CDD et 17,2 % d'intérim (contre 39,9 % de CDD et 19,9 % d'intérim à 12 mois, 49,1 % de CDD et 21,2 % d'intérim à 6 mois).

La spécificité des emplois retrouvés en fonction du sexe demeure. Les femmes se reclassent à parts égales sur un CDI (45,9 % des emplois retrouvés), ou sur un CDD (45,8 %), le retour vers l'emploi sur mission d'intérim restant minoritaire (8,3 %).

Un quart des hommes se reclassent grâce à l'intérim, un tiers sur CDD et 42,2 % sur CDI.

Les situations observées au cours des 12 premiers mois d'inscription présagent fortement de la situation observée à 18 mois. En effet, certains types de trajectoires mis en évidence au cours de la première année d'inscription<sup>(1)</sup> semblent confortés dans l'analyse à 18 mois.

À titre d'exemple, huit personnes sur dix concernées par la trajectoire « CDI » bénéficient toujours d'un CDI 18 mois après leur inscription. De même, les personnes présentant une trajectoire CDD ou intérim sont, pour une grande part, toujours dans l'emploi spécifique à leur trajectoire à l'issue des 18 mois (respectivement 47,3 % et 34,5 %). À l'opposé, plus des trois quarts (76,8 %) des « sans emploi » sont toujours sans emploi, 18 mois après l'inscription.

En revanche, un quart des chômeurs qui n'avaient pu encore stabiliser leur emploi au bout d'un an d'inscription (« les multi

(1) Cf. repères et analyses n° 15

## Encadré

### Comparaison des taux de reclassement des 3 panels.

	PANEL 1 DÉCEMBRE 2004	PANEL 2 DÉCEMBRE 2006	PANEL 3 <sup>(1)</sup> DÉCEMBRE 2008
Taux de retour à l'emploi à 6 mois	38,9 %	47,0 %	39,9 %
Taux de retour à l'emploi à 12 mois	47,4 %	54,0 %	48,5 %
Taux de retour à l'emploi à 18 mois	62,7 %	65,7 %	60,2 %
Évolution en points 6-12	+8,5 points	+7,0 points	+8,6 points
Évolution en points 12-18	+15,3 points	+11,7 points	+11,7 points
Taux d'accès à l'emploi à 6 mois	49,3 %	57,9 %	53,6 %
Taux d'accès à l'emploi à 12 mois	68,4 %	75,5 %	74,8 %
Taux d'accès à l'emploi à 18 mois	78,4 %	82,6 %	82,1 %
Évolution en points 6-12	+19,1 points	+17,6 points	+21,2 points
Évolution en points 12-18	+10,0 points	+7,1 points	+7,3 points

(1) Résultats observés sur la population indemnisable en Assurance chômage et non sur l'ensemble des inscrits du panel 3.

Les résultats en termes de retour à l'emploi de ce troisième panel d'entrants (concernant les inscrits au cours du mois de décembre 2008) sont sensiblement inférieurs à ceux observés pour les inscrits de décembre 2006 et ce quel que soit le délai observé. En revanche, ces résultats sont proches de ceux observés pour les inscrits de décembre 2004. Par ailleurs, la progression du taux de retour à l'emploi en fonction de l'allongement de la période d'observation (de 6 à 12 mois et de 12 à 18 mois) est sensiblement la même quelque soit le panel étudié.

Concernant les résultats en matière de taux d'accès à l'emploi, les écarts sont minimes entre les trois panels. Seul le taux d'accès des demandeurs d'emploi, inscrits en décembre 2006, au cours des six premiers mois d'indemnisation s'élève à un niveau supérieur à celui des autres (57,9 % contre 49,3 % pour les inscrits de 2004 et 53,6 % pour les inscrits de 2008).

emplois ») sont reclassés en CDI à l'issue de ces dix-huit mois.

L'allongement de la fenêtre d'observation de 12 à 18 mois offre ainsi une vision plus approfondie des trajectoires en permettant de mesurer la durabilité ou non de l'emploi retrouvé et d'en évaluer ainsi le caractère épisodique ou non.

Cinq populations ont pu être ainsi identifiées selon leur parcours au cours des dix-huit mois d'inscription :

- les « pérennes CDI », environ 22 % des entrants au chômage, sont en CDI ou ont créé leur entreprise 18 mois après leur inscription et ce de façon continue depuis au moins 6 mois;
- les « autres pérennes », soit près de 15 % des entrants, se caractérisent de la même

façon que les précédents, seul le type d'emploi retrouvé change;

- les « récurrents » alternent périodes d'emploi et périodes de chômage sur les dix-huit mois qui ont suivi leur inscription sans parvenir à obtenir un emploi pérenne et sont passés au minimum par deux périodes d'emploi. Ils représentent 15 % des inscrits;
- les « emplois courts » représentent 28 % des entrants et regroupent des chômeurs dont l'emploi de courte durée n'a pas abouti ou encore des chômeurs ayant retrouvé un emploi récemment, ce qui ne permet pas encore d'en garantir le caractère durable;
- les « sans emploi », représentant près d'un chômeur sur cinq, n'ont eu aucun accès à l'emploi au cours des 18 mois d'inscription.

Tableau 1

### Répartition des populations selon le sexe, le motif d'inscription et l'âge

	EMPLOIS COURTS	RÉCURRENTS	PÉRENNES CDI	AUTRES PÉRENNES	ENSEMBLE AVEC ACCÈS À L'EMPLOI	SANS ACCÈS	ENSEMBLE
Hommes	30,1 %	16,9 %	21,3 %	13,2 %	<b>81,5 %</b>	18,5 %	100,0 %
Femmes	25,3 %	13,7 %	23,8 %	16,4 %	<b>79,1 %</b>	20,9 %	100,0 %
Fin d'études	27,9 %	12,6 %	20,9 %	19,1 %	<b>80,6 %</b>	19,4 %	100,0 %
Licenciement économique	28,3 %	12,0 %	23,6 %	10,2 %	<b>74,0 %</b>	26,0 %	100,0 %
Autre licenciement	25,5 %	9,7 %	26,2 %	10,3 %	<b>71,7 %</b>	28,3 %	100,0 %
Fin de CDD	28,5 %	19,2 %	22,4 %	15,3 %	<b>85,4 %</b>	14,6 %	100,0 %
Fin intérim	32,4 %	20,4 %	15,2 %	19,7 %	<b>87,8 %</b>	12,2 %	100,0 %
Démission	28,2 %	18,1 %	29,8 %	10,6 %	<b>86,7 %</b>	13,3 %	100,0 %
Autres	24,8 %	12,6 %	22,9 %	13,8 %	<b>74,1 %</b>	25,9 %	100,0 %
Moins de 25 ans	30,9 %	17,5 %	18,9 %	17,2 %	<b>84,6 %</b>	15,4 %	100,0 %
De 25 à 29 ans	26,9 %	14,6 %	25,6 %	16,2 %	<b>83,3 %</b>	16,7 %	100,0 %
De 30 à 34 ans	27,7 %	14,6 %	24,9 %	14,8 %	<b>82,0 %</b>	18,0 %	100,0 %
De 35 à 39 ans	29,0 %	16,4 %	23,3 %	11,7 %	<b>80,4 %</b>	19,6 %	100,0 %
De 40 à 44 ans	28,8 %	14,3 %	22,4 %	16,1 %	<b>81,6 %</b>	18,4 %	100,0 %
De 45 à 49 ans	27,6 %	13,8 %	26,6 %	8,2 %	<b>76,2 %</b>	23,8 %	100,0 %
De 50 à 54 ans	21,2 %	15,6 %	21,3 %	13,2 %	<b>71,4 %</b>	28,6 %	100,0 %
De 55 ans ou plus	18,7 %	11,3 %	16,0 %	7,8 %	<b>53,8 %</b>	46,2 %	100,0 %
Ensemble	27,9 %	15,5 %	22,4 %	14,6 %	<b>80,5 %</b>	19,5 %	100,0 %

Guide de lecture: sur 100 personnes entrées au chômage en décembre 2008, 19,5 n'ont eu accès à aucun emploi sur 18 mois, 22,4 sont des « pérennes CDI », 14,6 sont des « autres pérennes », 15,5 sont des « récurrents », 27,9 sont des « emplois courts », pour un ensemble de 80,5 personnes ayant eu accès à un emploi.

## L'expérience professionnelle : un véritable atout pour la durabilité de l'emploi (avec ou sans CDI)

Contrairement à ce que l'on avait pu observer dans les précédents panels et confirmant en revanche les résultats observés douze mois après l'inscription, les femmes accèdent davantage aux emplois pérennes que les hommes.

En effet, quatre femmes sur dix se reclassent durablement contre un peu plus d'un tiers des hommes (34,5 %).

L'écart entre hommes et femmes se confirme quel que soit le type d'emploi sur lequel le reclassement durable s'opère (« pérennes CDI » ou « pérennes autres »).

Le motif d'entrée influe assez sensiblement sur la probabilité d'être reclassé durablement et impacte le type de contrat sur lequel le reclassement s'opère. Ainsi seulement un tiers des licenciés économiques se reclassent durablement contre 40,4 % pour les démissionnaires et 40,1 % pour les jeunes ayant achevé leurs études. L'accès à l'emploi durable pour les démissionnaires s'effectue majoritairement par un CDI (environ trois démissionnaires sur dix intègrent la population des « pérennes CDI », et un sur dix la population des « autres pérennes »), tandis que l'accès à l'emploi durable pour les jeunes ayant achevé leurs études s'équilibre entre le CDI et les autres types de contrat (cf. tableau 1).

Le passé professionnel n'est pas sans influence sur la nature du reclassement. Les demandeurs d'emploi dont le passé professionnel se caractérise par la stabilité, soit qu'ils aient toujours eu un emploi régulier ou qu'ils aient enchaîné les emplois sans connaître d'interruption accèdent plus fréquemment aux emplois pérennes. Pour les plus jeunes, le passage par l'alternance semble être un atout certain pour stabiliser leur insertion professionnelle. En effet, 45,8 % des personnes ayant effectué leur cursus scolaire dans le cadre de l'alternance intègrent la population des « pérennes » (CDI ou non), contre 38,1 % pour ceux qui n'ont pas pratiqué l'alternance.

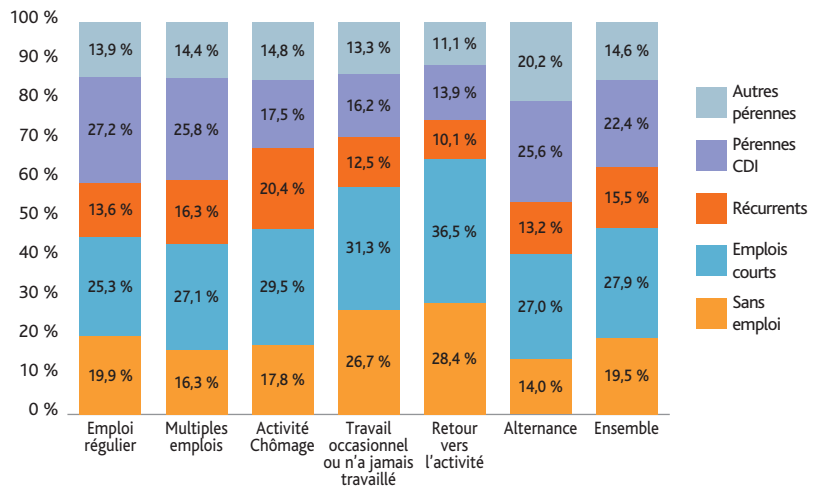
## Auto alimentation de la récurrence

La probabilité d'appartenir à la population des « récurrents » est d'autant plus élevée que le demandeur d'emploi a connu dans son passé des allers-retours entre emploi et chômage.

Parmi les personnes ayant alterné périodes de chômage et périodes d'activité, une sur cinq (20,4 %) fait partie des « récurrents » contre 13,6 % pour ceux qui ont toujours connu un emploi régulier. Les personnes inscrites suite à une mission d'intérim et les hommes en particulier sont également

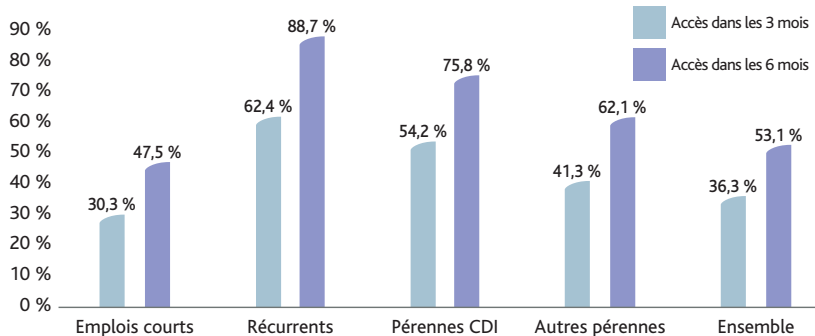
Graphique 2

### Répartition des populations selon le passé professionnel



Graphique 3

### Taux d'accès à trois et six mois selon le type de population



plus enclins à intégrer cette population (cf. graphique 2).

Enfin, les personnes indemnisables au titre de l'Assurance chômage appartiennent plus souvent que les non indemnisables à la population des « récurrents » (18,8 % contre 11,6 %).

Quant à la population des « emplois courts », il est assez difficile de caractériser cette population reflétant des situations assez disparates. Les hommes y sont cependant un peu plus représentés et les plus âgés le sont moins. Se distinguent par ailleurs les anciens intérimaires ainsi que les personnes reprenant une activité suite à une interruption.

## Reclassement rapide : durabilité ou récurrence

Les trois quarts des « pérennes CDI » ont connu l'accès à l'emploi dès les six premiers mois qui ont suivi leur inscription. Cette population est la plus rapide dans l'accès à l'emploi, derrière la population des « récurrents ». Ces derniers sont près de neuf sur dix (88,7 %) à accéder à un emploi dès les six premiers mois (cf. graphique 3). Cette supériorité des « récurrents » pour

ce qui est de la rapidité de reclassement se vérifie également pour l'accès à trois mois (62,4 % ont eu un accès dans les trois mois, contre 54,2 % pour les « pérennes CDI »).

Les « autres pérennes » se reclassent un peu moins rapidement que les « pérennes CDI », mais ils sont cependant nombreux à accéder à un emploi dans les six premiers mois (62,4 %).

En revanche, moins d'un « emplois courts » sur deux accède à l'emploi dans les six premiers mois.

## Des intensités de travail variées

Conséquence directe d'un reclassement à la fois rapide et durable, la population des « pérennes CDI » présente l'intensité de travail la plus longue avec près de 15 mois (14,8) d'activité en moyenne sur les dix-huit mois qui ont suivi l'inscription (cf. tableau 2).

Les femmes ont une intensité de travail légèrement supérieure à celle des hommes (15,2 mois contre 14,4).

Pour près de huit « pérennes CDI » sur dix le nombre de mois en activité est de 12 mois ou plus, et pour 58,1 %, il est supérieur ou égal à 15 mois.

L'intensité des « autres pérennes » est très proche avec une moyenne de 13 mois en emploi (13,2 pour les femmes, 12,8 pour les hommes).

Les « récurrents » présentent une intensité de travail sensiblement moindre avec 9,3 mois d'emploi. Pour près de huit sur dix (78,1 %), l'intensité de travail est inférieure à douze mois.

Enfin, pour les « emplois courts », cumulant le manque de rapidité dans l'accès à l'emploi et l'absence de stabilité des emplois, l'intensité moyenne de travail (6 mois) est la plus faible. Elle est très légèrement supérieure chez les hommes (6,2 contre 5,7 pour les femmes).

### L'emploi demeure cependant inaccessible pour un chômeur sur cinq

La part des inscrits en décembre 2008 qui ne sont pas parvenus à accéder à un emploi dans les dix-huit mois qui ont suivi leur inscription, est en diminution en comparaison avec celle observée six mois auparavant : 19,5 % contre 27,3 %. Mais elle demeure significative et atteint même un niveau particulièrement élevé pour certaines catégories, en particulier les plus âgées.

En effet, près de la moitié (46,2 %) des 55 ans ou plus n'accède à aucun emploi sur la période observée, contre 15,4 % des moins de 25 ans.

## ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

**Population enquêtée :** lors des deux enquêtes précédentes, la première auprès d'une cohorte d'inscrits en décembre 2004, l'autre d'inscrits en décembre 2006 - seuls les demandeurs d'emploi, pouvant bénéficier de l'Assurance chômage étaient concernés.

Or, actuellement, la part des demandeurs d'emploi susceptibles de bénéficier de l'Assurance chômage est légèrement supérieure à 50 % de l'ensemble des inscrits.

Il a donc été décidé d'élargir cette enquête à l'ensemble des demandeurs d'emploi qu'ils soient indemnisés ou non. Par conséquent, les résultats de cette enquête ne sont pas directement comparables avec ceux des deux panels précédents en raison de la structure de la population enquêtée. En effet, si la population des bénéficiaires potentiels de l'Assurance chômage est une population à dominante masculine (58 %) et composée majoritairement d'adultes aux âges intermédiaires (près des deux tiers sont âgés de 25 à 49 ans), la population des non indemnisables se répartit plus équitablement entre hommes et femmes (51 % d'hommes) et est nettement plus jeune (58,6 % sont âgés de moins de 30 ans). Les conditions requises pour bénéficier de l'Assurance chômage introduisent également une différence de structure dans les motifs d'inscription entre les deux populations. Un tiers des bénéficiaires potentiels de l'Assurance chômage se sont inscrits suite à un licenciement et un peu plus de la moitié suite à une fin de CDD ou intérim contre respectivement 11,5 % et 33,5 % des non indemnisables.

**Base de sondage :** un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions

Tableau 2

### Caractéristiques des populations selon la durée en emploi au cours des 18 mois ayant suivi l'inscription

	EMPLOIS COURTS	RÉCURRENTS	PÉRENNES CDI	AUTRES PÉRENNES	ENSEMBLE
Moins de 3 mois	29,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	27,8 %
De 3 à 5 mois	41,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	11,5 %
De 6 à 8 mois	5,0 %	44,9 %	8,0 %	12,8 %	12,0 %
De 9 à 11 mois	5,0 %	33,2 %	13,2 %	21,7 %	12,6 %
De 12 à 14 mois	6,8 %	19,1 %	20,8 %	29,3 %	13,8 %
15 mois et +	12,6 %	2,9 %	58,1 %	36,2 %	22,3 %
<b>Ensemble</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
Moyenne nombre mois hommes	6,2	9,2	14,4	12,8	8,2
Moyenne nombre mois femmes	5,7	9,5	15,2	13,2	8,5
Moyenne nombre mois ensemble	6,0	9,3	14,8	13,0	8,3

Confortant ce qui avait été observé six mois auparavant (situation de décembre 2009), les difficultés à accéder à un emploi sont légèrement plus importantes pour les femmes (20,5 % des femmes n'accèdent à aucun emploi dans les dix-huit mois, contre 18,5 % des hommes). Cependant la situation s'inverse au-delà de 45 ans. En effet, la part de sans-emploi parmi les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans ou plus est systématiquement plus faible chez les femmes : 20,8 % des femmes âgées de 45 à 49 ans (26,6 % des hommes de cette même tranche d'âge), 32,5 % pour les femmes de 50 ans ou plus (39,4 % chez les hommes).

Les difficultés d'accès à l'emploi sont accrues pour les demandeurs d'emploi inscrits suite à un licenciement (27,5 % n'ont pu accéder à aucun emploi au cours des 18 mois) ainsi que pour les personnes reprenant une activité suite à une interruption (28,4 %) ou n'ayant jamais travaillé (32,7 %). À l'inverse, la part des « sans-emploi » semble réduite pour les demandeurs d'emploi inscrits suite à une mission d'intérim (12,2 %), suite à une fin de CDD (14,6 %) ou encore suite à une démission (13,3 %).

Cette population ne semble cependant pas perdre tout espoir de retrouver un emploi et conserve une démarche de recherche active. Près des trois quarts (72,0 %) pensent retrouver un emploi dans les six prochains mois et parmi eux un tiers ont des contacts avancés avec un employeur. Par ailleurs, ils sont près de la moitié à s'être rendus plusieurs fois de leur propre initiative à Pôle emploi au cours des six derniers mois.

### Anita Bonnet

Département des Enquêtes

### POUR EN SAVOIR PLUS

- BONNET (Anita), JASAROSKI (Edita), RODRIGUEZ (Olivier), « Deux allocataires sur trois ont retrouvé un emploi dix-huit mois après leur inscription », Point'statis, n° 37, Novembre 2008
- BONNET (Anita), GAUMONT (Sandra), « Panel des entrants au chômage de décembre 2008 - 1<sup>re</sup> vague d'interrogation en juin 2009 - Résultats détaillés », Cahiers statistiques, n° 3, Décembre 2009
- BONNET (Anita), GAUMONT (Sandra), « Près d'un chômeur sur deux est en emploi, douze mois après son inscription », Repères et Analyses, n° 13, avril 2010
- BONNET (Anita), GAUMONT (Sandra), « Zoom sur les parcours des douze premiers mois après l'inscription », Repères et Analyses, n° 15, mai 2010

**Directeur de la publication :**  
Christian CHARPY

**Directeur de la rédaction :**  
Bernard ERNST

**Réalisation :** PARIMAGE